



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ORDRE DU JOUR

Date : Le mardi 13 octobre 2026
Heure : 19 h
Endroit : Salle Claudie-Ouellet, École secondaire Chanoine-Beaudet

PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

N.B. : La direction préside la réunion jusqu'à la nomination du président(e) (art. 57 LIP)

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
1. Bienvenue / Ouverture de la séance et vérification du quorum (art. 61 LIP) (2 minutes)		
2. Adoption de l'ordre du jour (2 minutes) Résolution no CÉ 2026-2027/477	*À adopter	
3. Suivi de l'assemblée générale des parents (5 minutes)		

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
4. Nomination d'un président ou d'une présidente ainsi que d'un vice-président ou d'une vice-présidente pour l'année, parmi les parents membres du conseil d'établissement (élu par tous les membres du conseil d'établissement qui ont droit de vote) (5 minutes)		
5. Nomination d'un secrétaire ou d'une secrétaire et d'un trésorier ou d'une trésorière pour l'année (nommé(e) par le directeur (art. 69 LIP) (2 minutes)		
6. Nomination des représentants de la communauté (art. 42 LIP) (5 minutes)		
7. Questions du public (10 minutes)		
8. Formation obligatoire pour les nouveaux membres du conseil d'établissement (2 minutes)	Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement Gouvernement du Québec.	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
9. Représentants au conseil d'établissement 2026-2027 Formulaire à compléter (3 minutes)		
10. Dénonciation d'intérêts (art. 70 LIP) – Formulaire à compléter (3 minutes)		
11. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (17 juin 2026) et suivis (2 minutes) Résolution n° CÉ 2026-2027/478	*À adopter	
12. Calendrier des séances (5 minutes) Résolution n° CÉ 2026-2027/479	*À adopter	
13. Budget annuel 2026-2027 (5 minutes) Résolution n° CÉ 2026-2027/480	*À adopter	
14. Budget de fonctionnement du CÉ (5 minutes) Résolution n° CÉ 2026-2027/481	*À adopter	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
18.4 Normes et modalités – Tableaux des évaluations annuelles (5 minutes)		
18.5 Première communication et remise des bulletins (5 minutes)		
19. Parole au représentant au comité de parents (8 minutes)		
20. Représentant du gouvernement étudiant (5 minutes)		
21. Correspondance (2 minutes)		
22. Autres sujets (6 minutes)		
23. Levée de l'assemblée (2 minutes) Résolution n° CÉ 2026-2027/485	*À adopter	